

Commune de
**SAINT-FORGEUX-
LESPINASSE**



(Département de la Loire)

F

Arrêté par DCM le.....

Approuvé par DCM le.....



6.3 ARCHEOLOGIE

► P.L.U de Saint-Forgeux-Lespinnasse (42) Elaboration LISTE DES SITES ARCHEOLOGIQUES

La protection des sites archéologiques relève des dispositions relatives à la prise en compte du patrimoine archéologique dans les opérations d'urbanisme. Le patrimoine archéologique de la commune est localisé sur la carte page suivante. Il s'agit de :

- 44 220 0001 / Espinasse (l') / Gallo-romain / tuiles, céramiques
- 44 220 0002 / Jambelière / Voie ?
- 44 220 0003 / Les Etangs / Moyen Age ? / fossés (réseau de)
- 44 220 0006/ Bournat / borne militaire / dépôt monétaire / Gallo-romain
- 44 220 0006 / Les Sapins / Epoque indéterminée ? / lithique : silex taillés
- 44 220 0007 / Les Chorgnons / Epoque indéterminée / vases en bronze, monnaies
- 44 220 0010 / Saint-Forgeux / bourg /église / Moyen Age classique - Epoque moderne
- 44 220 0012 / au croisement de la rivière et de la route de Jambelière / Moulin Neuf / moulin à eau / Bas Moyen Age
- 44 220 0013 / Bonnefond / motte castrale ? / Moyen Age ?
- 44 220 0014 / Domaine du Pont Briquet / ancien lieu dit « Luminet » / château fort / Moyen Age
- 44 220 0015 / St Michel / l'Espinasse / chapelle / sépulture / Moyen Age classique
- 44 220 0022 / l'Espinasse / château fort / Bas Moyen Age

Les dispositions relatives à la protection du patrimoine archéologique et à sa prise en compte dans les opérations d'urbanisme peuvent être mises en œuvre par l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme (art. R111-4 du code de l'urbanisme, art 7 du décret n°2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matières d'archéologie préventive).

Saint-Forgeux-Lespinnasse (42)
révision du PLU
sites archéologiques recensés
état novembre 2013

